

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Louis Veillot et les curés de campagne. — IV Courtes réponses à diverses consultations. — V Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 14 décembre

On annonce:

Les quatre-temps ;

La neuvaine de Noël, mardi le 16 (1).

Les antiennes " O " de l'Avent ;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 14 décembre

Office du IIIe dim. de l'Avent, **semi-double** (priviliégié contre les offices de 2e cl.); mém. de l'Oct. de l'Immac. Concept.; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim. **semi-double**; mém. de l'Oct. de l'Immac. Concept.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 21 décembre

Diocèse de Montréal. — Du 16 décembre, saint Eusèbe.

Diocèse d'Ottawa. — Du 21 décembre, saint Thomas (Lefebvre).

Diocèse de Nicolet. — Du 16 décembre, saint Eusèbe (Stanford); du 21, saint Thomas (Pierreville).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 21 décembre, saint Thomas (de Caxton).

Diocèse de Valleyfield. — Du 17 décembre, saint Lazare.

Diocèse de Joliette. — Du 21 décembre, saint Thomas.

Le jeudi, 25 décembre

Diocèse de Montréal. — Saint Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mile-End). J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.